

A

(N^o 240.)

Chambre des Représentans.

SÉANCE DU 28 MAI 1836.

www

RAPPORT fait par M. MILCAMPS, au nom de la Commission des Naturalisations, sur la requête du sieur Gérard-Arnould Gondert.

MESSIEURS ,

Le sieur Gérard - Arnould Gondert demande la naturalisation. Il expose, dans sa requête, les faits qui paraissent lui donner des titres à la naturalisation, mais il ne les appuie d'aucune preuve. Des renseignemens ayant été recueillis, il en résulte que le pétitionnaire est né, comme il l'annonce, à Rees, duché de Clèves; qu'il a épousé une femme belge; qu'un enfant est né de ce mariage; qu'il est établi en Belgique depuis 1818; qu'en 1820, il obtint un emploi et fut successivement promu jusqu'au grade de brigadier de douanes, à Lom, hameau d'Arcen, canton de Venlo, qu'il occupe aujourd'hui; qu'il a constamment déployé dans l'exercice de ses fonctions beaucoup d'activité et de dévouement; qu'en 1830, il adhéra au nouvel ordre des choses; enfin qu'il est de bonne conduite et a su, dans les diverses résidences qui lui ont été assignées, se concilier l'estime publique.

Le Rapporteur, faisant fonctions de Président,

MILCAMPS.
